

AVIS FISCAL IMPORTANT À L'INTENTION DES PORTEURS DE PARTS DU FONDS

Fonds d'obligations mondiales tactique BNI (le « Fonds »)

Relevé annuel d'information de société de placement étrangère passive (SPEP) Pour l'année d'imposition terminée le 31 décembre 2022

Le présent avis est destiné aux détenteurs de parts qui sont des « personnes des États-Unis » en vertu de l'*Internal Revenue Code of 1986 of the United States of America* (le « Code ») et des règlements fiscaux américains connexes. Cet avis ne concerne pas les autres détenteurs de parts. Une « personne des États-Unis » inclut notamment les citoyens américains (qu'ils soient ou non résidents des États-Unis), certaines personnes ayant le statut de résidents permanents américains, les entités corporatives américaines, ainsi que certaines fiducies et successions américaines. Veuillez consulter un spécialiste en fiscalité américaine pour toute question afférente à votre statut fiscal.

Pour l'année d'imposition américaine se terminant le 31 décembre 2022, le Fonds est réputé être une société de placement étrangère passive (« SPEP »), traduction française de « *Passive Foreign Investment Company* » (« PFIC »), en vertu de l'article 1297(a) du Code.

Le relevé annuel d'information de SPEP ci-joint vous est fourni conformément aux exigences de l'article 1.1295-1 (g)(1) du *Code of Federal Regulations* (le « Règlement »). Le relevé annuel d'information de SPEP contient des renseignements permettant aux détenteurs de parts visés d'exercer un choix fiscal afin de reclasser le Fonds comme étant un fonds électif admissible (« FEA »), traduction française de « *Qualified Electing Fund* » (« QEF »). Généralement, les détenteurs de parts qui sont réputés être des personnes des États-Unis et qui ont fait le choix fiscal d'un FEA sont tenus d'inclure dans leur déclaration de revenus leur part au prorata des *ordinary earnings* (« revenus ordinaires ») et des gains en capital nets du Fonds, et ce, que le Fonds ait ou non distribué des montants aux détenteurs de parts. Veuillez consulter un spécialiste avant d'exercer un choix fiscal en fonction de votre situation et de remplir les formulaires nécessaires afin de produire une déclaration de revenus américaine.

Afin d'exercer le choix fiscal d'un FEA, les détenteurs de parts doivent remplir le « Formulaire 8621 » (*Form 8621: Return by a Shareholder of a Passive Foreign Investment Company or Qualified Electing Fund*) exigé par les autorités fiscales américaines. Un Formulaire 8621 séparé doit être rempli relativement à chacun des fonds pour lequel le détenteur de parts désire exercer le choix fiscal d'un FEA. Chaque formulaire doit être joint avec la déclaration de revenus américaine du détenteur de parts dans les délais prescrits.

Dans le cas d'un fonds de Banque Nationale Investissements inc. (« Fonds BNI ») dont les actifs comprennent des parts d'un autre Fonds BNI, le détenteur doit remplir un Formulaire 8621 séparé pour cet autre Fonds BNI détenu indirectement afin d'exercer le choix fiscal d'un FEA. Le relevé annuel d'information des SPEP permet d'effectuer le choix fiscal d'un FEA pour un Fonds BNI détenu directement ou pour tout Fonds BNI sous-jacent détenu indirectement.

Nous recommandons aux détenteurs de parts de consulter un spécialiste au sujet des exigences en matière de déclaration fiscale américaine. Vous trouverez également de l'information portant sur les règles fiscales américaines applicables aux investissements dans des SPEP sur le site Web de l'*Internal Revenue Service* des États-Unis (<https://www.irs.gov/>) en inscrivant « *Form 8621 Instructions* » dans la barre de recherche.

Pour toute question, veuillez communiquer avec votre conseiller ou contacter un spécialiste en fiscalité américaine. Merci du soutien et de la confiance que vous manifestez à l'égard des Fonds BNI.

Fonds d'obligations mondiales tactique BNI (le « Fonds »)

Relevé annuel d'information de société de placement étrangère passive (SPEP) Pour l'année d'imposition terminée le 31 décembre 2022

- 1) Le présent relevé s'applique à l'année d'imposition du Fonds et de tout Fonds BNI sous-jacent détenu par le Fonds pour l'année commençant le 1er janvier 2022 et se terminant le 31 décembre 2022.
- 2) Les montants par unité et par jour des revenus ordinaires pour chaque série du Fonds et, le cas échéant, du ou des Fonds sous-jacent(s) BNI détenu(s) par le Fonds, comme prévu pour la période spécifiée au paragraphe (1), sont indiqués dans le(s) tableau(x) ci-dessous :

Série du Fonds détenu directement	Revenus ordinaires par unité par jour (USD)
Série Conseillers-2	0,0000000000
Série Conseillers- $\text{\$US}$	0,0000000000
Séries Investisseurs / Conseillers	0,0000000000
Série Privée	0,0000000000
Série F	0,0000000000
Série F-2	0,0000000000
Série FT	0,0000000000
Série FT-2	0,0000000000
Série FT- $\text{\$US}$	0,0000000000
Série F- $\text{\$US}$	0,0000000000
Série O	0,0000000000
Série O- $\text{\$US}$	0,0000000000
Série R / T	0,0000000000
Série T-2	0,0000000000
Série T- $\text{\$US}$	0,0000000000

- 3) Les montants par unité et par jour des gains en capital nets pour chaque série du Fonds et, le cas échéant, du ou des Fonds sous-jacent(s) BNI détenu(s) par le Fonds, comme prévu pour la période spécifiée au paragraphe (1), sont indiqués dans le(s) tableau(x) ci-dessous :

Série du Fonds détenu directement	Gains en capital nets par unité par jour (USD)
Série Conseillers-2	0,0000000000
Série Conseillers- $\text{\$US}$	0,0000000000
Séries Investisseurs / Conseillers	0,0000000000
Série Privée	0,0000000000
Série F	0,0000000000
Série F-2	0,0000000000
Série FT	0,0000000000
Série FT-2	0,0000000000
Série FT- $\text{\$US}$	0,0000000000
Série F- $\text{\$US}$	0,0000000000
Série O	0,0000000000
Série O- $\text{\$US}$	0,0000000000
Série R / T	0,0000000000
Série T-2	0,0000000000
Série T- $\text{\$US}$	0,0000000000

- 4) Pour déterminer le montant de la quote-part des revenus ordinaires et des gains en capital nets de la série du Fonds et de chacun des Fonds BNI sous-jacents que détenait directement et indirectement le porteur de parts, comme indiqué dans le tableau ci-haut, multipliez les montants par unité et par jour par le nombre de parts de la série respective du Fonds détenu, puis par le nombre de jours pendant lesquels le porteur de parts les a détenues au cours de la période spécifiée au paragraphe (1).

5) Les montants par unité en espèces ou en biens à la juste valeur marchande distribués ou réputés distribués par le Fonds aux détenteurs de parts au cours de la période spécifiée au paragraphe (1) sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Série du Fonds détenu directement	Date de distribution	Distribution en espèce/en biens par unité (USD)
Série Conseillers-2	25-Jan-22	0,0370459761
Série Conseillers-2	25-Fév-22	0,0239348509
Série Conseillers-2	25-Mar-22	0,0000000000
Série Conseillers-2	25-Avr-22	0,0316454012
Série Conseillers-2	25-Mai-22	0,0000000000
Série Conseillers-2	27-Jui-22	0,0548616939
Série Conseillers-2	25-Jul-22	0,0000000000
Série Conseillers-2	25-Aoû-22	0,0000000000
Série Conseillers-2	26-Sep-22	0,0000000000
Série Conseillers-2	25-Oct-22	0,0000000000
Série Conseillers-2	25-Nov-22	0,0000000000
Série Conseillers-2	21-Déc-22	0,0872118632
Série Conseillers-\$\$US	25-Jan-22	0,0409750000
Série Conseillers-\$\$US	25-Fév-22	0,0252920000
Série Conseillers-\$\$US	25-Mar-22	0,0000000000
Série Conseillers-\$\$US	25-Avr-22	0,0288650000
Série Conseillers-\$\$US	25-Mai-22	0,0000000000
Série Conseillers-\$\$US	27-Jui-22	0,0591220000
Série Conseillers-\$\$US	25-Jul-22	0,0000000000
Série Conseillers-\$\$US	25-Aoû-22	0,0000000000
Série Conseillers-\$\$US	26-Sep-22	0,0000000000
Série Conseillers-\$\$US	25-Oct-22	0,0000000000
Série Conseillers-\$\$US	25-Nov-22	0,0000000000
Série Conseillers-\$\$US	21-Déc-22	0,0788230000
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Jan-22	0,0333821318
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Fév-22	0,0204599686
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Mar-22	0,0000000000
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Avr-22	0,0391960861
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Mai-22	0,0000000000
Séries Investisseurs / Conseillers	27-Jui-22	0,0492952603
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Jul-22	0,0000000000
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Aoû-22	0,0000000000
Séries Investisseurs / Conseillers	26-Sep-22	0,0000000000
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Oct-22	0,0000000000
Séries Investisseurs / Conseillers	25-Nov-22	0,0000000000
Séries Investisseurs / Conseillers	21-Déc-22	0,0700741448
Série Privée	25-Jan-22	0,0429571892
Série Privée	25-Fév-22	0,0308139717

Série Privée	25-Mar-22	0,0000000000
Série Privée	25-Avr-22	0,0416587084
Série Privée	25-Mai-22	0,0000000000
Série Privée	27-Jui-22	0,0668321678
Série Privée	25-Jul-22	0,0000000000
Série Privée	25-Aoû-22	0,0000000000
Série Privée	26-Sep-22	0,0000000000
Série Privée	25-Oct-22	0,0000000000
Série Privée	25-Nov-22	0,0000000000
Série Privée	21-Déc-22	0,1073094993
Série F	25-Jan-22	0,0396478595
Série F	25-Fév-22	0,0281350078
Série F	25-Mar-22	0,0000000000
Série F	25-Avr-22	0,0259060665
Série F	25-Mai-22	0,0000000000
Série F	27-Jui-22	0,0612836053
Série F	25-Jul-22	0,0000000000
Série F	25-Aoû-22	0,0000000000
Série F	26-Sep-22	0,0000000000
Série F	25-Oct-22	0,0000000000
Série F	25-Nov-22	0,0000000000
Série F	21-Déc-22	0,0939260021
Série F-2	25-Jan-22	0,0400799240
Série F-2	25-Fév-22	0,0279497645
Série F-2	25-Mar-22	0,0000000000
Série F-2	25-Avr-22	0,0376352250
Série F-2	25-Mai-22	0,0000000000
Série F-2	27-Jui-22	0,0621538462
Série F-2	25-Jul-22	0,0000000000
Série F-2	25-Aoû-22	0,0000000000
Série F-2	26-Sep-22	0,0000000000
Série F-2	25-Oct-22	0,0000000000
Série F-2	25-Nov-22	0,0000000000
Série F-2	21-Déc-22	0,1262839524
Série FT	25-Jan-22	0,0226580676
Série FT	25-Fév-22	0,0224748823
Série FT	25-Mar-22	0,0228844309
Série FT	25-Avr-22	0,0224133072
Série FT	25-Mai-22	0,0223050557
Série FT	27-Jui-22	0,0222478632
Série FT	25-Jul-22	0,0222911639

Série FT	25-Aoû-22	0,0221206737
Série FT	26-Sep-22	0,0208315751
Série FT	25-Oct-22	0,0210289365
Série FT	25-Nov-22	0,0214158564
Série FT	21-Déc-22	0,1193642637
Série FT-2	25-Jan-22	0,0320155100
Série FT-2	25-Fév-22	0,0317566719
Série FT-2	25-Mar-22	0,0323353581
Série FT-2	25-Avr-22	0,0316696673
Série FT-2	25-Mai-22	0,0315167095
Série FT-2	27-Jui-22	0,0314358974
Série FT-2	25-Jul-22	0,0314970806
Série FT-2	25-Aoû-22	0,0312561805
Série FT-2	26-Sep-22	0,0294347035
Série FT-2	25-Oct-22	0,0297135723
Série FT-2	25-Nov-22	0,0302602842
Série FT-2	21-Déc-22	0,1224607253
Série FT- $\text{\$}$ US	25-Jan-22	0,0318140000
Série FT- $\text{\$}$ US	25-Fév-22	0,0320360000
Série FT- $\text{\$}$ US	25-Mar-22	0,0319290000
Série FT- $\text{\$}$ US	25-Avr-22	0,0317540000
Série FT- $\text{\$}$ US	25-Mai-22	0,0317520000
Série FT- $\text{\$}$ US	27-Jui-22	0,0318110000
Série FT- $\text{\$}$ US	25-Jul-22	0,0319700000
Série FT- $\text{\$}$ US	25-Aoû-22	0,0318550000
Série FT- $\text{\$}$ US	26-Sep-22	0,0314310000
Série FT- $\text{\$}$ US	25-Oct-22	0,0320210000
Série FT- $\text{\$}$ US	25-Nov-22	0,0316950000
Série FT- $\text{\$}$ US	21-Déc-22	0,2037970000
Série F- $\text{\$}$ US	25-Jan-22	0,0518900000
Série F- $\text{\$}$ US	25-Fév-22	0,0372620000
Série F- $\text{\$}$ US	25-Mar-22	0,0000000000
Série F- $\text{\$}$ US	25-Avr-22	0,0455140000
Série F- $\text{\$}$ US	25-Mai-22	0,0000000000
Série F- $\text{\$}$ US	27-Jui-22	0,0756220000
Série F- $\text{\$}$ US	25-Jul-22	0,0000000000
Série F- $\text{\$}$ US	25-Aoû-22	0,0000000000
Série F- $\text{\$}$ US	26-Sep-22	0,0000000000
Série F- $\text{\$}$ US	25-Oct-22	0,0000000000
Série F- $\text{\$}$ US	25-Nov-22	0,0000000000
Série F- $\text{\$}$ US	21-Déc-22	0,1374140000

Série O	25-Jan-22	0,0240294374
Série O	25-Fév-22	0,0238351648
Série O	25-Mar-22	0,0242695013
Série O	25-Avr-22	0,0237698630
Série O	25-Mai-22	0,0236550596
Série O	27-Jui-22	0,0235944056
Série O	25-Jul-22	0,0236403270
Série O	25-Aoû-22	0,0234595179
Série O	26-Sep-22	0,0220923972
Série O	25-Oct-22	0,0223017039
Série O	25-Nov-22	0,0227120419
Série O	21-Déc-22	0,1409572750
Série O- $\text{\$US}$	25-Jan-22	0,0325820000
Série O- $\text{\$US}$	25-Fév-22	0,0328090000
Série O- $\text{\$US}$	25-Mar-22	0,0327000000
Série O- $\text{\$US}$	25-Avr-22	0,0325200000
Série O- $\text{\$US}$	25-Mai-22	0,0325170000
Série O- $\text{\$US}$	27-Jui-22	0,0325780000
Série O- $\text{\$US}$	25-Jul-22	0,0327410000
Série O- $\text{\$US}$	25-Aoû-22	0,0326230000
Série O- $\text{\$US}$	26-Sep-22	0,0321890000
Série O- $\text{\$US}$	25-Oct-22	0,0327930000
Série O- $\text{\$US}$	25-Nov-22	0,0324600000
Série O- $\text{\$US}$	21-Déc-22	0,2104720000
Serie R / T	25-Jan-22	0,0203632191
Serie R / T	25-Fév-22	0,0201985871
Serie R / T	25-Mar-22	0,0205666560
Serie R / T	25-Avr-22	0,0201432485
Serie R / T	25-Mai-22	0,0200459609
Serie R / T	27-Jui-22	0,0199945610
Serie R / T	25-Jul-22	0,0200334761
Serie R / T	25-Aoû-22	0,0198802534
Serie R / T	26-Sep-22	0,0187217170
Serie R / T	25-Oct-22	0,0188990893
Serie R / T	25-Nov-22	0,0192468212
Serie R / T	21-Déc-22	0,0649977977
Série T-2	25-Jan-22	0,0319822743
Série T-2	25-Fév-22	0,0317237049
Série T-2	25-Mar-22	0,0323017903
Série T-2	25-Avr-22	0,0316367906
Série T-2	25-Mai-22	0,0314839916

Série T-2	27-Jui-22	0,0314032634
Série T-2	25-Jul-22	0,0314643830
Série T-2	25-Aoû-22	0,0312237330
Série T-2	26-Sep-22	0,0294041470
Série T-2	25-Oct-22	0,0296827262
Série T-2	25-Nov-22	0,0302288706
Série T-2	21-Déc-22	0,0984921451
Série T-ŞUS	25-Jan-22	0,0307120000
Série T-ŞUS	25-Fév-22	0,0309270000
Série T-ŞUS	25-Mar-22	0,0308240000
Série T-ŞUS	25-Avr-22	0,0306550000
Série T-ŞUS	25-Mai-22	0,0306520000
Série T-ŞUS	27-Jui-22	0,0307090000
Série T-ŞUS	25-Jul-22	0,0308620000
Série T-ŞUS	25-Aoû-22	0,0307520000
Série T-ŞUS	26-Sep-22	0,0303430000
Série T-ŞUS	25-Oct-22	0,0309120000
Série T-ŞUS	25-Nov-22	0,0305980000
Série T-ŞUS	21-Déc-22	0,1183110000

- 6) Le Fonds et, le cas échéant, chacun des Fonds BNI sous-jacents énumérés ci-haut, permettra(ont), sur demande, au détenteur de parts d'obtenir une copie de ses registres comptables et autres documents semblables pouvant être conservés par le(s) Fonds et servant à la validation et à la détermination des revenus ordinaires et des gains en capital nets calculés, conformément aux principes applicables en matière d'impôt sur le revenu aux États-Unis en vertu de l'article 1293 du Code, afin de vérifier ses montants et la part proportionnelle du détenteur de parts de ceux-ci.

BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.,
Agissant à titre de gestionnaire du Fonds



Eric-Olivier Savoie
Président et chef de la direction
Banque Nationale Investissements inc.
Date : 31 mars 2023

Les informations et les opinions qui sont exprimées dans la présente communication le sont uniquement à titre informatif et peuvent être modifiées sans préavis. Les points de vue exprimés ne visent pas à prodiguer des conseils de placement ni à faire la promotion de placements en particulier et aucune prise de décision de placements ne devrait reposer sur ces derniers. Banque Nationale Investissements Inc. (« BNI ») a pris les moyens nécessaires afin de s'assurer de la qualité et de l'exactitude des informations contenues aux présentes à la date de la publication. Cependant, BNI ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de cette information et cette communication ne crée aucune obligation légale ou contractuelle pour BNI.

Ces renseignements sont tirés des états financiers venant du Fond et de ses sous-jacents et sont fournis afin d'aider les détenteurs de parts à effectuer des calculs. Ces renseignements ne constituent pas un conseil ou une opinion fiscale. Les états financiers sont disponibles sur le site <http://www.bninvestissements.ca>. Les détenteurs de parts devront consulter leur spécialiste en fiscalité américaine pour l'ensemble des impacts fiscaux de la détention de parts selon leur propre situation fiscale particulière, en vertu des lois fédérales, d'état, locales des États-Unis ou des lois fiscales étrangères.

Les parts du Fond offerts par BNI n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du « U.S. Securities Act of 1933, as amended » ("1933 Act"). Sous réserve de certaines exceptions, les parts ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis ou offertes ou vendues à des personnes des États-Unis (défini dans la loi de 1933 Act). Le Fond offerts par BNI n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du « U.S. Investment Company Act of 1940, as amended ». BNI n'a pas été enregistré en vertu du « U.S. Investment Advisers Act of 1940 ».

© 2023 Banque Nationale Investissements inc. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de Banque Nationale Investissements inc.

MD BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS est une marque déposée de la Banque Nationale du Canada, utilisée sous licence par Banque Nationale Investissements inc.